



afidol

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

ISSN : 2264 - 6701

INFOLIVE

2014

9

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 9 du 18 juin 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes

La nouaison et le début de grossissement des olives restent des périodes sensibles.

Mouche de l'olive

Début de vigilance !

Irrigation

Des besoins en eau déjà importants.

Œil de paon

Avec les fortes chaleur, inutile de traiter.

Teigne de l'olive

La floraison est passée il est inutile de traiter.

Cochenille noire

Après cet hiver doux, quelques foyers de cochenille ont été repérés.
Rappel sur les méthodes de lutte en page 3

CONSULTEZ
www.afidol.org

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentés sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



afidol



Région
PACA



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007

L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Mouche de l'olive

Observations *: la floraison est terminée partout et les pluies qui ont balayé nos régions ont relancé l'activité des arbres. Sur de nombreux secteurs, les olives atteignent 1 cm de long. Par ailleurs des mouches sont déjà capturées dans la plupart des secteurs.

Évaluation du risque *: Dès que les olives dépassent 8 – 10 mm de long les pontes peuvent potentiellement commencer. Le risque de voir les premières pontes sur les secteurs précoces existe. Selon les stratégies choisies il faut être vigilant.

Préconisations :

Stratégie : Barrière minérale

Partout où les olives atteignent 1 cm de long : **appliquez une barrière minérale**, ailleurs attendez le prochain bulletin.

Stratégies insecticides

Inutile d'appliquer un insecticide contre la mouche de l'olive pour le moment.

Les barrières minérales contre la mouche

Barrières minérales avec autorisation de mise en marché comme produit phytosanitaire contre la mouche de l'olive

Nom commercial	Kaolin	Première application conseillée	Réglementation	Remarques
Sokalciarbo WP	100 %	Faites votre première application à la dose de 50 kg / ha ou faites 2 passages à 30 kg / ha à 24 ou 48 h d'intervalle	Autorisée en bio DAR : sans	Produit similaire à Baraka disponible sans certiphyto
Argical pro	99 %		Autorisée en bio DAR : 28 j	Produit similaire à Fructifia disponible en gamme jardin

Applications maximum par an : 6 ; ZNT : 5 m ; sans classement tox. ; ne pas appliquer en présence d'abeilles

Barrières minérales non reconnue comme produit phytosanitaire contre la mouche de l'olive, mais ayant montré une efficacité pratique

Nom commercial	Composition	Remarques
Invelop	à base de talc	Faites 2 applications à 30 kg / ha, non autorisé en bio
Surround	kaolin	en cours d'homologation

- Faire un pré-mélange.
- Préférez une pompe à piston-membrane.
- Ne dépassez pas une concentration de 7-8 %.
- Travaillez à des pressions les plus basses possibles : 10 – 12 bars sont généralement suffisant à conditions d'adapter les buses.

Vaucluse : Jeudi 10 juillet 2014 à Cucuron

Rendez-vous à 9 h au parking cave des vigneronns

Accès libre à toutes personnes intéressées. Pas d'inscription préalable. Fin prévue vers 12 h.

Gard : 1^{er} juillet 2014 à Corconne

Rendez-vous à 9 h au parking derrière la cave coopérative de Corconne

Alpes de Hte Pvce : 20 juin 2014 à Manosque

Rendez-vous à 9 h 30 Domaine de la Thomassine maison de la biodiversité.

Cochenille noire de l'olivier

Observations *: des foyers de cochenilles ont été repérés ponctuellement, quelques arbres étant touchés, sur quelques vergers.

Évaluation du risque *: La cochenille ne cause pas de dégâts directs significatifs. Mais avec le temps, elle favorise l'installation de la fumagine la perte de vigueur devient alors importante.

Préconisations : **Inutile de prévoir un traitement, reportez vous à la fiche ci-après.**

Référence : Bulletin de santé du végétal n°2, consultable sur www.afidol.org

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

_____ : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier ont bien progressé, pour atteindre selon les secteurs entre 12 et 16 mm au cours de la semaine écoulée. Des précipitations significatives ont été relevées dans l'intérieur du Var, les Alpes de Haute-Provence et sur les massifs de la Sainte-Victoire et du Luberon. Ailleurs, les pluies se sont faites plus rares.

Du 02 juin au 15 juin 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moy. en mm / j		5,1	5,5	4,4	4,5	4,5	4,5	4,8	5,1	5,4	5,0	5,3	5,0
ETM en mm / j		2,0	2,2	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	2,2	2,0	2,1	2,0
Cumul en mm pour 2 semaines	Besoins en eau	28	31	24	25	25	25	27	28	30	28	30	28
	Pluies	5	2	9	9	46	6	34	4	5	4	0	0

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : évapotranspiration réelle sur olivier en situation de confort hydrique avec $K_c = 0,40$

Besoins en eau : besoins d'oliviers en situation de confort hydrique. Les besoins sont couverts par les réserves en eau du sol, les pluies et l'irrigation

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Compte-tenu des faibles réserves hydriques des sols, il est capital de soutenir la multiplication cellulaire de l'olive et la pousse végétale par l'irrigation. Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,0	2,2	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	2,2	2,0	2,1	2,0
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,6	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	2,4	2,6	2,4	2,5	2,4
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10,2	11,0	8,8	9,0	9,0	9,0	9,6	10,2	10,8	10,0	10,6	10,0

Pour rappel, $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore $1 \text{ litre} / \text{m}^2$. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m^2), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Tenez compte des précipitations de ces 10 derniers jours pour ajuster la conduite de votre irrigation :

- **pluies inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 10 à 15 % par rapport aux préconisations données ci-dessus.
- **pluies comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux recommandations données ci-dessus.
- **pluies supérieures à 40 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine puis reprenez l'irrigation.

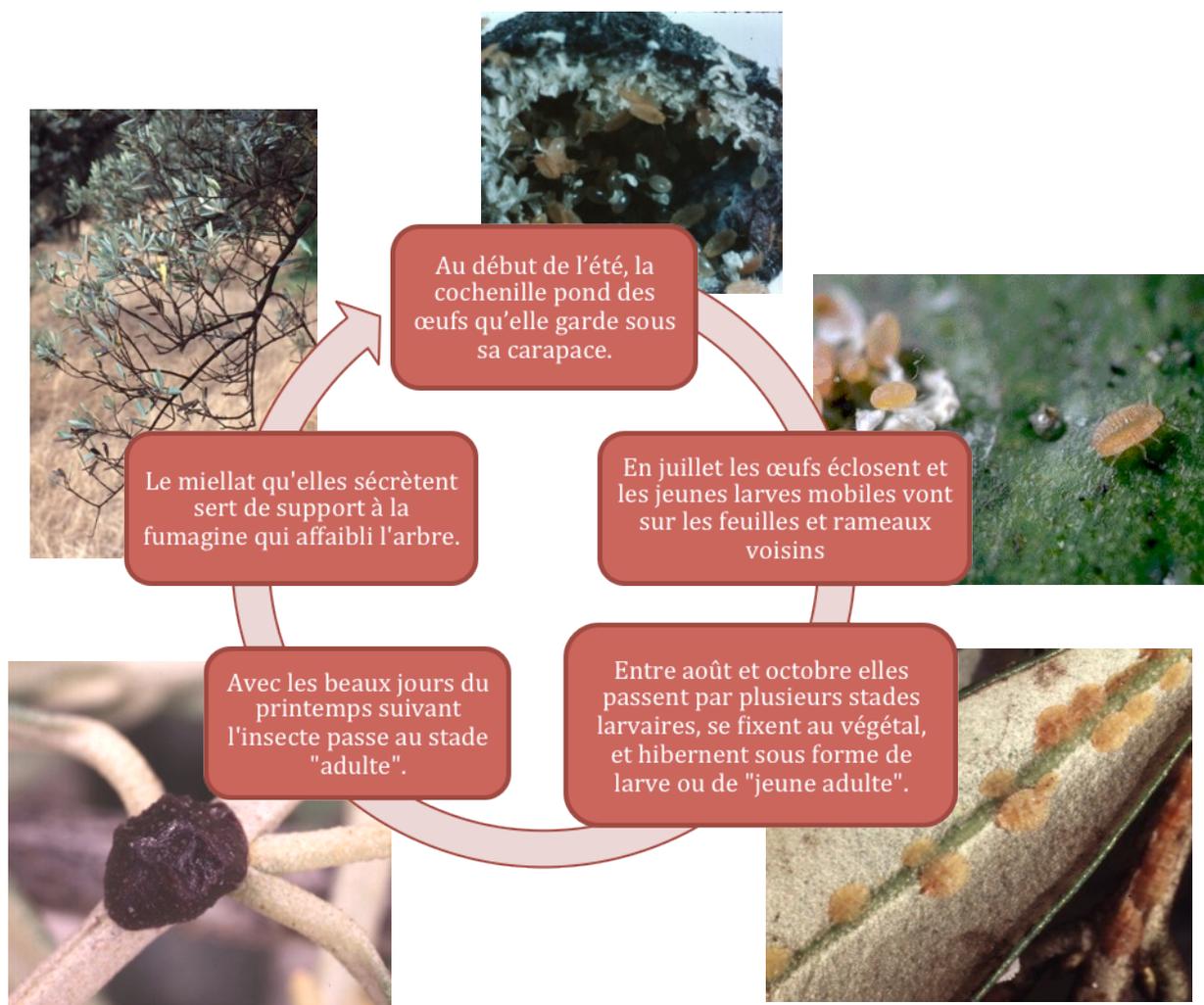
Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>

Cochenille noire de l'olivier

La cochenille noire de l'olivier est un insecte piqueur, elle se nourrit de sève qu'elle pompe dans les feuilles ou les jeunes rameaux.

Cycle annuel de la cochenille noire de l'olivier



Mesures prophylactiques

La cochenille femelle ne vole pas (les mâles ailés sont très rares), et seules les larves des premiers stades larvaires sont mobiles. L'installation de la cochenille dans un verger est donc progressive.

La prévention : limitez les apports d'azote

L'irrigation et les fertilisations azotées trop abondantes favorisent les cochenilles, vérifiez que les apports ne sont pas excessifs.

La taille : supprimez les branches touchées

La taille des branches portant des cochenilles est le premier moyen de lutte de l'oléiculteur, simple et économique. Ce doit être le premier réflexe de celui qui observe des cochenilles sur ses arbres.

Régulation naturelle : évitez les insecticides

Les cochenilles étant fixes et malgré leurs carapaces, elles sont des proies relativement faciles pour de nombreux insectes auxiliaires. Dans de nombreux cas, ces insectes prédateurs sont suffisants pour stopper le développement des cochenilles, à condition qu'aucun insecticide ne vienne les perturber. Les insecticides à large spectre utilisés contre la mouche peuvent, en particulier, détruire ces insectes auxiliaires.

Régulation abiotique : comptez sur la canicule

Les larves de cochenilles sont sensibles aux températures extrêmes.

C'est surtout en été que les jeunes larves, mal protégées, peuvent mourir en grand nombre si les températures atteignent ou dépassent les 35 – 40 ° C. En hiver les gels entraînent également une bonne mortalité des individus hivernant.



Trou de sortie de *Scutellista cyanea*, prédateur oophage dans une carapace

Traitements insecticides : uniquement sur les arbres touchés

Si, malgré les mesures prophylactiques un foyer se développe, il est possible de recourir aux insecticides.

Seuil d'intervention : traitez uniquement les arbres ou vous comptez 100 cochenilles vivantes sur 100 feuilles (environ 5 rameaux). Les cochenilles étant présentes en foyers, il est fréquent d'avoir quelques arbres touchés, avec plus de 100 cochenilles vivantes pour 100 feuilles, alors que les arbres voisins n'ont quasiment pas de cochenilles. Dans ces cas traitez uniquement les arbres touchés.

Agriculture biologique (professionnels et amateurs)

Seuls les traitements sur les cochenilles hivernantes sont autorisés en agriculture biologique et pour les amateurs. A base d'huile, ils ont une action « asphyxiante » sur les œufs et les larves.

Période : traitement d'hiver uniquement à appliquer au repos végétatif en évitant les journées de grands froids.

- Hiversain, huile de vaseline émulsionnable, dose : 2 l /hl
- Naturen EV, Naturen J... huile de colza émulsionnable, dose 3 l / hl

En agriculture conventionnelle (professionnels avec Certiphyto)

Deux matières actives sont autorisées : le fénoxycarbe et le pyriproxifène. Nous conseillons de choisir les spécialités à base de fénoxycarbe qui présentent un meilleur spectre d'action et une bonne efficacité. Les spécialités commerciales sont : Inségar, Inségar 25 WG, Précision et Trilogie +.

Les spécialités à base de pyriproxifène utilisables seulement avant la floraison ne sont pas adaptées à la cochenille noire de l'olivier.

Période :

Avec les spécialités à base de fénoxycarbe, traitez vers la fin des éclosions, généralement en juillet.

Conditions d'emploi :

Identiques pour : Inségar, Inségar 25 WG, Précision et Trilogie +.

Dose : 0,04 kg/hl / ZNT : 5 m / DAR : 14 j / 2 applications maximum par an

Classement : N dangereux pour l'environnement

Respectez les conditions d'utilisation spécifiées sur l'emballage.